

Circonscription Orléans Est
Ecole : Groupe scolaire Edgard Veau. Mardié

Procès verbal du Conseil d'école du 3 novembre 2016

Présents:

Enseignantes : Mmes GUILLOT (PS/MS), SLANDE (PS/MS), CHATILLON (MS), GENDRE (GS), TRAINOIR (CP), MONNEREAU (CP/CE1), CROCHET (CE1), BLOT (CE2), CURT (CM1), PASQUIET (CM2).

DDEN : Mme RUFFIOT

Représentants de parents d'élèves titulaires : M. LELOUP, M. GREGORY, Mme CROSNIER, Mme MEDARHRI, Mme THABARIN, Mme MARECHAL, M. GEORGIN, Mme FRUIT, Mme MARTEAU, M. GOUELIBO.

Représentants de parents d'élèves suppléants : Mme CHENINI, Mme MELOTEAU, Mme MOREAU, Mme JOSEPH, Mme ROBERT, Mme POMMIER, Mme TRICARD, Mme FLECHER.

Représentants de la municipalité : M. Le Maire : M. THOMAS, Mme CAILLETEAU-CRUCY

Secrétaire de séance : Mme BLOT et relecture : Mme MARTEAU-SAVOUROUX

Excusés : Mmes GALINAND, psychologue de l'Education Nationale, Mmes LEVASSORT et TRICARD représentantes de parents d'élèves, Mmes les enseignantes PERTHUIS (CE2/CM1), MARTIN (PS/MS), OUDIN (CE2/CM1).

Début de la séance à 18h00, en salle de motricité

Elections de représentants de parents d'élèves.

La participation aux élections de représentants de parents d'élèves a été importante (44,99%). Il y a eu une communication très importante lors de toutes les réunions de rentrée, lors d'une réunion spécifique. Il y a donc 19 parents élus pour 22 sièges.

Comme le prévoient les textes de référence, les associations de parents d'élèves présentes dans l'établissement peuvent disposer d'un accès à la liste comportant les noms et adresses des parents d'élèves de l'établissement qui ont donné leur accord à cette communication. Il a été convenu au moment de la réunion d'information relative aux élections que cette liste serait fournie aux parents via l'application prévue dans Base élèves. La saisie terminée, la liste sera adressée à M.LELOUP.

Vote du règlement du Conseil d'école (annexé à l'ordre du jour de cette réunion)

Nombre d'inscrits : 26

Nombre de votants présents : 24 votants

Procurations pour ce conseil d'école :

Mme LEVASSORT donne procuration à Madame MELOTEAU.

Mme PERTHUIS titulaire de sa classe n'a pas donné de procuration.

POUR	24	CONTRE	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

Demande d'amendement pour que le règlement soit validé et adopté

Attributions du CE

Donne son avis et émet des suggestions sur :

- L'utilisation des moyens matériels et financiers à l'école,
- L'emploi du temps scolaire hebdomadaire,
- La sécurité.

Recevoir des informations sur :

- Le bilan Conseil Ecole /Collège
- La liste de fournitures scolaires

Le Conseil d'école définit la commission électorale.

Adoption du règlement intérieur de l'école, (dossier annexé)

Nombre d'inscrits : 26

Nombre de votants présents : 25 votants car Mme CROSNIER est arrivée.

Apporter une modification : ajouter 14h35 pour les arrivées d'élèves des classes maternelles.

POUR	24	CONTRE	0	Abstention	1
------	----	--------	---	------------	---

Mode de diffusion du règlement intérieur identique à l'année précédente (site de la mairie et format papier à la demande des familles).

- Bilan de la rentrée (répartition, effectif, RASED)

Mmes Slande et Martin	Mme Guillot	Mme Chatillon	Mme Gendre	Mme Tranoir	Mme Monnereau	Mme Crochet	Mme Blot	Mmes Perthuis et Oudin	Mme Curt	Mme Pasquet
PS/MS	PS/MS	MS	GS	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2
19/9	18/10	26	31	28	7/19	27	22	8/13	23	28

Soit 288 élèves au 19 octobre 2016 car un nouvel élève de CP arrive demain.

Poste d'EVS : Depuis le 3 octobre 2016, Mme LOURENCO, bénéficie d'un stage d'immersion en entreprise qui devrait se poursuivre en CDD. Elle ne peut pas être remplacée durant ce stage, on ne peut pas recruter avant la signature de son CDD d'une durée supérieure à 6 mois. L'absence d'EVS sur le groupe scolaire montre à quel point ce poste est important dans le fonctionnement quotidien.

RASED :

Pour Mardié, le RASED compte la psychologue scolaire en la personne de Mme GALINAND qui a déjà été sollicitée pour les équipes de suivi de scolarisation des élèves ayant des dossiers MDPH, pour les équipes éducatives, et pour des demandes d'intervention.

- Définition de la zone de proximité

La zone de proximité comprend les lieux connus de tous les élèves, qui peuvent s'y rendre à pieds ou par le car.

Nous avons globé dans la zone de proximité :

- le centre aquatique de l'Aquacienne,
- le bourg de Mardié,
- le stade.

Dans cette zone de proximité, nous n'avons pas besoin d'accompagnement supplémentaire. Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation de sortie. En maternelle, même dans cette zone de proximité, nous sortirions avec un effectif d'encadrement renforcé.

- La sécurité :

1. Le premier exercice d'évacuation

Il a été réalisé le jeudi 22 septembre à 9h45 avec l'aide de M.LACAZE. M. MAUNAURY responsable technique n'était pas présent. La directrice était en arrêt maladie. Je rappelle que pour ce premier exercice annuel, tout le personnel et les élèves sont prévenus.

L'ensemble des élèves a été évacué en 2min50, sans problème. Cet exercice a été suivi d'un débriefing avec M.

LACAZE et l'équipe enseignante. Les points cités sont :

- Entraîner les élèves à donner l'alerte (son, cri, 15) dans le cadre du Porter secours.
- Modification du lieu de regroupement pour répondre aux préconisations émises par la commission SDIS : ne pas se regrouper dans un cul de sac. Nous avons décidé de nous regrouper sur le parking avec un adulte qui gère l'entrée de la Venelle afin de s'assurer qu'aucune voiture ne circule.
- Demande de talkie walkie par pôle pour favoriser la communication, les talkies walkies sont également dans la liste du matériel demandé dans les mallettes PPMS et nous aideraient à communiquer lors des filtrages effectués lors des entrées/sorties du groupe scolaire.
- Ouvrir les 2 battants du portail côté élémentaire pour faciliter la sortie des élèves

M. LACAZE a proposé la mise en place d'un portail entre la cour de l'école maternelle et l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs).

2. le PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sureté)

Le PPMS Risques majeurs (météo, chimiques, biologiques) a été réécrit puisque nous avons décidé de modifier les modalités de confinement pour les classes élémentaires. Nous avons identifié un seul lieu de confinement connu de tous : le restaurant scolaire. Ainsi, quelque soit le moment de la journée, périscolaire ou scolaire, les élèves connaissent un protocole unique. Nous avons effectué un exercice le 14/09 (identification de l'alerte, explicitation auprès des élèves pour identifier 2 types d'alertes incendie/confinement) et le 15/09 avec l'équipe d'animation (application des règles générales, mise à l'abri).

Les mallettes sont prêtes (eau, biscuits et trousse d'urgence, poste de radio, piles...), elles ont été regroupées dans une armoire près du restaurant scolaire dans le couloir maternelle dans un endroit stratégique (bureau avec plan, numéros de téléphone, poste de radio, moyens de communication).

Par rapport à la liste adressée par notre circonscription, il nous manque le kit de talkies walkies pour assurer la communication.

3. PPMS Intrusion-Attentat

Lors de toutes les réunions informations de rentrée, une communication importante a été menée auprès des familles sur la sécurité au quotidien et les mesures mises en vigueur.

Exercice réalisé le mardi 18 octobre de 9h à 9h30, à partir d'une fiche de proposition de scénario et de réalisation envoyée par notre circonscription. Le protocole a été mis en place en coordination avec M. LACAZE qui a participé à l'exercice en donnant l'alerte et en participant ensuite au débriefing avec les élèves d'élémentaire : identifier le type d'alarme et la conduite à tenir : faire le silence et écouter l'enseignant-e qui indiquera la conduite à tenir, faire confiance à l'adulte.

Les représentants de parents d'élèves auraient apprécié une information a posteriori de l'exercice du 18 octobre pour connaître le scénario choisi et les mots utilisés auprès des enfants. Pour les prochains exercices, une information sera donnée aux familles.

M. Le Maire informe qu'il y a des subventions allouées par l'Etat pour permettre les travaux de sécurisation. La mairie a monté en 10 jours un dossier définissant les besoins, comprenant les devis. Le projet a été validé par l'intervention d'un spécialiste de la gendarmerie avant l'envoi.

Parmi ces travaux, sont prévues l'installation d'une caméra le long du Clos Saint Martin et l'installation d'une alarme non sonore mais visuelle...

4. La sécurité au quotidien et la vigilance

Depuis la rentrée, nous constatons beaucoup de retards quotidiens notamment le matin avec des arrivées entre 8h35 et 8h45. M. LACAZE et l'équipe enseignante ont constaté des comportements encore jamais observés : un parent a fait passer son enfant par-dessus le portail sans avoir sonné à l'interphone, des parents téléphonent à une enseignante sur son téléphone personnel pour qu'elle leur ouvre la porte, un enfant de CP est laissé seul devant le portail après 8h30. Nous avons rédigé un rappel en faisant référence au règlement intérieur de l'école. Nous avons prévenu que tout retard est noté, comptabilisé avec une rencontre après 3 retards, puis un signalement à notre IEN de ces habitudes.

Le problème de dysfonctionnement du téléphone et de la connexion internet est évoqué puisqu'il est récurrent (pas de connexion internet pour la maternelle depuis la rentrée, coupure de téléphone régulière portier compris). Aussi, pour palier la directrice souhaite demander l'achat d'un téléphone portable et la souscription d'un abonnement annuel chez un opérateur qui couvre bien car en maternelle ça ne capte pas. Sur le budget fonctionnement 2016, il reste 155€ sur la ligne PPMS qui peut servir à l'achat d'un téléphone portable. Pour l'abonnement, on le prévoit sur le budget fonctionnement 2017.

Décision : Accord de la mairie.

5. Le DUERP : DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nous n'avons pas amendé le DUERP, nous réitérons la demande de visite médicale pour les enseignant-e-s par une médecine du travail.

6. Passage de la commission SDIS pour la maternelle et le restaurant scolaire

Visite de contrôle le 13/09 : avis favorable, Mme MAUPIN a eu une copie du procès verbal, pas l'école.

Un planning de réalisation des interventions a été mis en place par la mairie : 80% des travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Actes à réaliser : - Contrôle des extincteurs déjà réalisé avec l'envoi des attestations de vérification
- Désenfumage, isolation de la chaudière...

Discussion concernant l'arrêt minute sur le parking : Mme CAILLETEAU propose que ce point soit abordé en commission périscolaire planifié le mardi 8 novembre à 19h (des propositions peuvent être transmises préalablement).

Les travaux réalisés sur le budget investissement 2016 sont présentés par M. le Maire

- Rénovation de la classe de CP/CE1 (salle 9) et changement des huisseries du couloir de l'ensemble du bâtiment, sauf les 2 portes extérieures qui seront changées pendant les vacances de la Toussaint.

- Réglage des hauteurs de tables dans les classes en fonction de la taille des élèves.
- Achat et installation d'un TBI pour la classe N°2 des CE1
- Equipement de rampes PMR côté maternelle (pendant les vacances de la Toussaint)
- Achat de mobilier à l'école maternelle et le cycle 2 (à la place de la rénovation des gouttières)
- Chaudière (vanne de gaz)
- Travaux d'été sollicités par les maîtresses (aimant pour maintenir des portes en maternelle, planche posée pour les étiquettes des élèves en PS/MS...)

- Rapport financier du budget fonctionnement et investissement 2016.

Le budget a été consommé.

- Rapport moral et financier pour la coopérative scolaire énoncé par Mme BLOT

BILAN DES COMPTES DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2015/2016

CHARGES

Achats de produits pour cession (achats pour fêtes d'école...) 908,45 euros

Charges des activités éducatives (achats divers, sorties scolaires, spectacles ...) 17 751,29 euros

Cotisations versées à l'OCCE 45 et assurance 497,00 euros

Achats de biens durables (achat de livres, jeux de sociétés, rétroprojecteurs...) 2 276,19 euros

Total des charges : 21 432,93

PRODUITS

Ventes de produits pour cession 5 172,05

Subventions d'associations 3 500,00

Autres produits courants 70,00

Participations volontaires des familles 2 972,50

Total des produits : 11 714,5

Report au 1/09/2015 : 14 255,86

Résultat de l'année 2015-2016 : -9 718,38

Total du passif : 4 537,48

Nous avons commencé l'année avec un solde positif et terminé l'année avec un solde positif de 11 747 euros. Le bilan a été fait par Mmes BLOT et CHATILLON, contrôlé par Mmes MELOTEAU et THABARIN. Il a été rendu en équilibre aux gestionnaires de la coopérative scolaire mi-septembre. **Par courrier, L'OCCE a prévenu que la coopérative ferait l'objet d'un contrôle sur l'année 2015/2016.**

Les nouvelles mandataires pour 2016 /2017 seront Mmes CHATILLON, MONNEREAU et TRAINOIR.

Nous tenons à remercier l'Association Mardié Récré qui a fait un don de 2 200€ à la coopérative scolaire. Lors de l'Assemblée générale du 21 septembre 2016, il a été décidé le gel de l'Association jusqu'à la rentrée 2017.

- Hygiène et santé

Mme GALISSON Céline, nouvelle infirmière scolaire attachée au collège de Chécy.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent savoir s'il y a toujours du savon dans les toilettes en élémentaire. Il y a eu vérification et une demande a été faite aux dames de ménage dans ce sens. Un contrôle régulier sera effectué pour s'assurer qu'il y a du savon mais c'est de la responsabilité professionnelle des dames de ménage de s'assurer que les distributeurs de savon sont remplis.

Dans la perspective du changement de statut de Agglomération Orléans-Val de Loire en Communauté Urbaine et Métropole au 1/01/2017, M. le Maire doit informer l'ensemble du personnel municipal à l'occasion d'une réunion qui est prévue le 3 novembre prochain de 14h00 à 15h30. M. le Maire informe que l'animatrice Anne sera présente dans les classes maternelles sur ce créneau horaire pour palier à l'absence des 3 ATSEM.

- Projet d'école et Projets dans l'école.

® Lors de la réunion inter-équipe enseignante/animation, nous avons indiqué le thème commun au projet de PEDT et projet d'école : **l'écocitoyenneté**, qui peut se décliner au quotidien.

® Nous devons rédiger le projet d'école du groupe scolaire à partir des nouveaux programmes 2015 pour la fin du premier trimestre. Il sera présenté au 2ème conseil d'école en mars.

® Le Projet Bords de l'Oart : Manifestation artistique et culturelle organisée tous les 2 ans par les Conseillers Arts visuels et Education musicale, autour d'un thème. Cette année, le thème est : ENSEMBLE. Pour les arts visuels, c'est un objet qui est choisi : la chaise.

Cette manifestation est accueillie par le groupe scolaire de Donnery avec tout l'appui nécessaire de la municipalité. L'agenda est déjà calé avec rencontres le mardi 23 et mercredi 24 mai 2017. Les classes peuvent produire des œuvres, les déposer et/ou venir sur place voir, participer à des performances d'arts visuels ou de la scène.

® Une classe de découverte pour la classe de CE1.

® Un projet autour de la chorale cycle 2 et cycle 3 sur le thème des chansons françaises de 1940 à aujourd'hui. Projet mené avec les animateurs de l'ACM. Mme BOYER va intervenir sur le projet DANSE puisque certains moments seront dansés, en intervenant sur des heures d'EPS, sur les TAP et les animations de la pause méridienne.

Une intervenante en musique va intervenir sur la période 2 pour mener des séances de découverte de la percussion pour les élèves de cycle 2 et sur le rap pour les élèves de cycle 3.

Les élèves de CM2 travaillent sur l'écriture du fil conducteur pour le spectacle.

Spectacle incluant toutes les classes d'élémentaire avec une représentation le mardi 23 mai à l'Espace Georges Sand à Checy. Le nombre de places est limité, les parents devront réserver et auront un billet par personne.

Des répétitions sont prévues sur place avec location de bus. Pour répondre aux mesures Vigipirate, une entreprise de SECURITE a déjà été sélectionnée.

Pour ce projet, l'intervention sur la musique (25€/heure) est payée sur le budget fonctionnement 2016.

Pour la prise en charge financière des trajets (1 000€) et l'entreprise SECURITE (300€), plusieurs manifestations sont déjà prévues : une matinée ZUMBA, une vente de chocolats, une vente de calendriers, une vente de brioche... une sollicitation de dons auprès des entreprises (lettres rédigées par les élèves de CM2).

® Mme Blot, chef de chœur, propose également de faire chanter les élèves le 11 Novembre et lors d'un moment intergénérationnel (repas ou goûter des anciens).

® CMJ élection début décembre. Le CMJ concerne les jeunes du CM2 à la 3^{ème}. Tous les élèves de Mardié sont concernés. Le 18 octobre, M.BALLANGER a fait une intervention à ce sujet au collège Pierre Mendès France.

L'objectif du CMJ est que les jeunes puissent se réunir en commission pour mettre en exergue les besoins des jeunes, réfléchir sur les projets et définir les budgets nécessaires pour les réaliser.

M. le Maire exprime les remerciements aux enseignantes pour cette collaboration (inscrite sur le thème commun Projet d'école et PEDT).

® Un projet Danse pour les classes maternelles avec une chorégraphe : Sandrine BONNET.

En revanche, nous sommes pour le moment freinées par l'occupation de salle car plus le nombre d'élèves augmente plus le nombre de personnes dans la salle augmente, nous arrivons à plus de 500 personnes en comptant les enfants, leurs 2 parents, frère et sœur. Il ne nous est plus possible de contenir tout ce public dans la salle France ROUTHY. Le dossier de demande d'intervention est en cours de rédaction.

Points sollicités par les représentants de parents d'élèves :

- Sieste des enfants en MS de la classe d'Isabelle CHATILLON.

La salle de motricité n'est pas adaptée compte-tenu de la présence des velux qui diffusent la lumière du jour. De plus certains enfants dorment sur des nattes par manque de lit. Bien que les enseignantes aient aménagé comme elles le pouvaient l'espace (confection de rideaux et organisation des « petits coins »), ce n'est pas l'idéal pour les enfants.

Décision : *La mairie donne son accord pour que 8 lits soient prêtés par l'ACM, soit achetés.*

M. le Maire informe qu'en 2017, une étude sera menée pour la construction de 2 classes maternelles et 2 classes élémentaires, avec construction d'un bâtiment en maternelle et un bâtiment en élémentaire. Pour la situation de transition, en fonction du nombre d'élèves inscrits lors de la campagne d'inscription prévue en février 2017, la mairie pourra avoir recours à une installation temporaire d'un ALGECO pour 1 salle en maternelle. En élémentaire, la création d'une classe à la place de la salle d'arts plastiques sera inscrite au budget 2017 et la salle de sciences sera aménagée pour l'art plastique.

La salle Edgard VEAU ne peut être utilisée pour la sieste maintenant et à l'avenir car elle ne répond pas aux normes nécessaires pour accueillir un dortoir et obligerait à de nombreux allers-retours entre les bâtiments.

- Préciser par la mairie le lieu de la Fête de printemps de la maternelle qui habituellement a lieu dans la salle France ROUTY. Compte-tenu du nombre d'enfants, elle est devenue trop petite.

- Christine CHEVALIER, ATSEM dédiée aux classes de MS (Isabelle CHATILLON) et GS (Céline GENDRE) a obtenu une formation par le conseil départemental. *Elle sera absente les mardis et les vendredis matin de 8h20 à 11h45 du 4 octobre à février/mars 2017. La mairie envisage-t-elle un remplacement ?*

Décision : *Des heures supplémentaires ont été attribuées à des agents : Anne le Mardi et Nikita le vendredi pour remplacer Christine.*

- Y a-t-il une classe de découverte cette année ? Il y a une classe de découverte prévue par Mme CROCHET.

Nous adressons nos remerciements pour la préparation de la salle à l'équipe technique de la commune.

Fin de la séance à 20h29.

Mme SLANDE

Mme MARTEAU (SAVOUROUX)